

Charte des visites guidées de la Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière

Le Jour de votre visite

Les groupes sont invités à se présenter 15 minutes avant l'heure prévue et à respecter scrupuleusement les horaires. Pour garantir un accueil de qualité et assurer le confort de tous, il n'est pas possible d'anticiper l'horaire de visite, par exemple en arrivant le matin pour une visite prévue l'après-midi.

Il est essentiel de respecter l'horaire d'arrivée mentionné sur votre confirmation. En cas de retard, la visite sera raccourcie du temps perdu. Au-delà de 30 minutes de retard, la visite ne pourra plus être assurée.

La Cité des Électriciens étant un site habité, notamment avec des logements et gîtes urbains, nous remercions les groupes de faire preuve de discrétion et courtoisie tout au long de leur présence sur le site.

Commodités sur place

À ce jour, la Cité des Électriciens ne dispose pas de salle de pique-nique pour les groupes. Toutefois, si la météo le permet, vous pourrez profiter des jardins pour déjeuner. Des bancs sont prévus à cet effet et des poubelles sont mises à disposition. Une aire de jeux est également accessible pour les enfants de 6 à 10 ans.

Accessibilité

La Cité des Électriciens est heureuse d'accueillir toutes les personnes en situation de handicap, ainsi que leurs accompagnateurs. L'ensemble du site a été conçu pour être accessible à tous, quels que soient les besoins spécifiques. Pour nous permettre de vous offrir les meilleures conditions d'accueil, nous vous invitons à signaler toute situation particulière lors de la réservation. Des chaises-cannes peuvent également être mises à disposition sur simple demande à l'accueil du Pavillon Rouge.

Nous rejoindre

En voiture ou en autocar, prenez la sortie « Béthune, Bruay-La-Buissière » par l'A16 ou l'A26, si vous venez de Dunkerque ou Boulogne -sur-Mer, ou par l'A1 depuis Lille. Suivez ensuite la direction Bruay-La-Buissière, puis le centre-ville, et enfin les panneaux indiquant la Cité des électriciens.

La gare SNCF la plus proche est celle de Béthune et des lignes de bus régulières (réseau de bus TADAO gratuit) desservent la ville de Bruay-La-Buissière.

Stationnement

Un parking dédié aux autocars (P1) est accessible via l'impasse Toupay.

Merci de transmettre cette information à votre chauffeur avant la visite.

Un chemin piéton permet ensuite de rejoindre le Pavillon Rouge, point de départ de la visite guidée.

ATTENTION !! Les bus ne peuvent pas s'arrêter, ni stationner rue Anatole France, même brièvement, pour faire descendre les passagers.

Les visiteurs venant en voiture peuvent se garer sur le parking individuel (P2) situé rue Joule via la rue Franklin.

J'atteste avoir pris connaissance des informations préalables à la visite et reconnais que la Cité des Électriciens ne pourra être tenue responsable de toute incompréhension résultant de la non lecture de ce document.

Fait à :

Le :

Signature :



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

CITÉ
DES ELECTRICIENS

Rue Franklin
62 700 Bruay – La – Buissière

Tel : 03 21 01 94 20

Plan d'accès pour nous rejoindre :

